



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

centres hospitaliers

Question écrite n° 36834

### Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le risque de fermeture de l'unité mère-enfant de Saint-Cyr-l'École dans les Yvelines. Cette unité accueille et prend en charge des mères que la maternité (biologique ou adoptive) plonge dans de grandes souffrances psychiques. Elle tient donc toute sa place dans la prévention de certaines pathologies et permet, notamment, d'éviter de séparer l'enfant d'une mère lorsque celle-ci présente des troubles importants et préoccupants pour l'entourage familial et ainsi de prévenir un risque de maltraitance infantile. Sa fermeture ne pourrait se faire qu'au détriment de la santé des mères et de leurs bébés. En effet, il n'existe que très peu d'unités mères-bébés en France et surtout de lits d'hospitalisation. Aussi, elle lui demande de bien vouloir préciser ce que le Gouvernement entend faire pour éviter cette fermeture programmée qui créerait un préjudice sanitaire pour toutes les femmes dont l'état de santé et celui de leur enfant nécessitent ce type de prise en charge.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Michèle Tabarot](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 36834

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [10 septembre 2013](#), page 9363

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)